



COMMUNIQUE MUNICIPAL

La municipalité a été informée lors du conseil d'administration du 27 janvier que l'AJRC était une fois encore en difficulté financière et n'était pas en capacité d'assurer le paiement des salaires de janvier à ses salariés. Elle attribue ce problème au fait qu'elle a dû faire face, comme chaque année, aux paiements annuels de l'URSSAF.

Comme cela a été annoncé lors du conseil municipal, après vérification réglementaire, un mail a été envoyé, jeudi 29 janvier, au président de la structure, l'invitant à effectuer la demande de subvention 2026 qui fera partie du budget de fonctionnement qui sera soumis au vote de l'assemblée prochainement et une demande de versement anticipé d'une partie de ladite subvention. Ces deux demandes concomitantes devant être accompagnées de justifications et de justificatifs fiables qui devront être transmis au trésor public pour la mise en paiement d'une éventuelle avance sur subvention. Cette demande, restée sans réponse à ce jour, sera étudiée dès réception et soumise à l'approbation du prochain conseil municipal.

Reste que la situation risque de se reproduire dans les prochains mois et qu'un soutien ponctuel ne règlera pas les difficultés financières récurrentes de l'association.

J'ai invité messieurs Brau, Chazeaubenit et Vençon, futurs candidats, à la gestion de la collectivité, connus à ce jour à venir en mairie faire part de leurs propositions au regard de cette regrettable situation.

J'ai également invité Monsieur Barbarin, président de l'association pour la commune à une rencontre pour envisager avec lui les différentes options possibles.

Pour conclure je vous assure que la pérennité du service de restauration scolaire, d'accueil périscolaire et de centre de loisirs sera, quoiqu'il en soit, assurée pour les familles quitte à avoir recours à d'autres solutions de gestion, en urgence si l'association se retire comme elle le laisse entendre. D'autres communes ont déjà fait face à ce genre de problématique, la commune de Saint Maurice de Gourdans pourra également parer à toute éventualité.

Je reste attentif à l'évolution de la situation et vous prie de croire en mon sincère engagement.

Fabrice VENET, Maire

